



Public

Salariés du particulier employeur

Dates

Sessions organisées toute l'année sous réserve d'un minimum de 2 participants.

Durée

15 heures (5 séances de 3 heures)

Votre interlocuteur(trice)

Violaine LE BERRE,
Référente Territoriale
formations sanitaires
et sociales Dpt 71

vleberre@cesamformation.org / 06 18 63 41 34

Effectifs

2 à 12 participants

Objectif

- Développer les compétences en lien avec la thématique choisie par les participants.
- Développer son réseau.
- Être informé de l'offre de formation et de ses modalités d'accès.

Contenu

Séance 1 : rencontre, choix de la thématique

Séance 2 et 3 : rencontre et échanges avec un expert de la thématique choisie

Séance 4 : mise en application

Séance 5 : création d'une production commune pour valoriser les compétences acquises (vidéo, livret, etc.)

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Apports méthodologiques
- Ateliers pratiques
- Mise en situation
- Echanges de pratique
- Projet collectif

Modalité de suivi du participant pendant la prestation

Suivi individualisé et collectif assuré par l'animatrice RAVle dédiée.

Modalités d'évaluation de l'acquisition des compétences

Evaluation au regard de la production finale et des entretiens individuels avec les participants.

Documents délivrés à l'issue de la prestation

Passeport formation.

Suites de parcours possibles

Formations continues à destination des salariés du particulier employeur.
Parcours certifiants (Exemple : Titre à visée professionnelle ADVD)

Profils des intervenants

Animatrice RAVle

Experts thématiques



Référente handicap
Catherine Nouvellet

cnouvellet@cesamformation.org

■ Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription à demander à Violaine LE BERRE
(vleberre@cesamformation.org / 06 18 63 41 34)

■ Coût-s / prise-s en charge possible-s

100 % pris en charge dans le cadre du Plan de Développement des Compétences. Possible sur ou en dehors du temps de travail.



Référente handicap
Catherine Nouvellet

cnouvellet@cesamformation.org